

Le président de la Commission de surveillance saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

Paris, le 16 novembre 2017 - Le Président de la République a proposé ce jour la candidature d'Eric Lombard à la direction générale de la Caisse des Dépôts.

Sa nomination définitive, par décret en Conseil des ministres, est soumise à son audition, suivie d'un vote, par les Commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Sans préjuger de l'issue de ce processus, Gilles Le Gendre, Président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, afin de s'assurer de l'absence d'incompatibilité entre sa fonction et celle du futur directeur général éventuel.

Entre octobre 2013 et mai 2017, Eric Lombard était Directeur général puis Président-directeur général de Generali France, société dont Gilles Le Gendre a été le conseil entre mai 2007 et juin 2017.

Dans l'hypothèse où l'incompatibilité serait déclarée, Gilles Le Gendre démissionnerait de ses fonctions et un nouveau président de la Commission de surveillance serait élu.

Dans le cas contraire, Gilles Le Gendre et Eric Lombard œuvreraient ensemble à la réussite des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, chacun dans le respect de ses attributions définies par la loi.

Contacts presse :

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts – Commission de surveillance : 01 58 50 11 02

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)
